



## Un premier bilan



Après un an de fonctionnement, c'est le moment de dresser le premier bilan de la municipalisation du service public de l'eau potable. Comme tout démarrage, celui de la régie a connu des difficultés de mise en place bien normales. Mais depuis plusieurs mois, le service a trouvé son rythme entre les différentes interventions sur le réseau, la relève des compteurs et les facturations.

La reprise de la gestion du réseau nous permet d'être présents au quotidien auprès des usagers et d'intervenir immédiatement en cas d'incident. Les prévisions budgétaires ont été bien évaluées et le 1<sup>er</sup> bilan financier 2016 est excédentaire malgré la baisse du prix de l'eau potable pour les usagers et malgré les investissements indispensables au démarrage de la Régie.

Ces investissements ont notamment servi à la construction des cinq débimètres aux entrées nord du village qui nous permettent de suivre au quotidien les besoins en eau de la commune et d'être vigilants et réactifs au moindre changement et à la moindre anomalie dans les consommations. Nous sommes ainsi en mesure de détecter et de réparer des fuites dans des délais très brefs grâce à la compétence et au professionnalisme de nos agents.

Ce nouveau service de proximité est très apprécié par les usagers et une relation de confiance s'est établie entre les abonnés et le personnel de la Régie. Au cours des six premiers mois, le nombre d'appels a été équivalent à celui que recevait SUEZ lorsqu'il était en charge du réseau. Depuis, ces appels ont énormément diminué, preuve que les usagers sont satisfaits des services rendus par la Régie.

L'eau potable distribuée à Briis est conforme à 100 % aux exigences réglementaires microbiologiques et chimiques de potabilité. Pour cette deuxième année de fonctionnement, la tarification de l'eau potable n'augmentera pas contrairement à l'augmentation annuelle systématique de 2 % à 3% à laquelle nous étions habitués avec SUEZ. Le prix de l'eau potable et de l'abonnement à l'eau potable ne changeront pas et seront toujours inférieurs de 15% aux tarifs 2016 de SUEZ.

Avec Caroline Peyraud-Thomas, directrice de la Régie, je me tiens à votre disposition pour toute observation dont vous souhaiteriez me faire part.

Bien à vous,

**Bernard Vera**  
Président d'Eaux de Briis

### Le Service de l'eau vous accueille

Le mardi et le jeudi  
de 9h à 12h & de 13h30 à 18h.  
Les autres jours sur rendez-vous  
au 250 chemin de Fontenay  
à Briis-sous-Forges.

**Contactez-nous** : 01 77 63 56 22  
eauxdebriis@briis.fr

## En cas d'urgence

Uniquement pour les pannes, fuites,  
coupures, 24h/24 et jours 7/7 :

**01 77 63 56 23**

### Prochaine relève

La prochaine relève se déroulera du lundi 22 mai au vendredi 2 juin. En cas d'absence, merci de nous communiquer votre index en remplissant le carton qui sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également nous le faire parvenir sur papier libre ou par email en précisant bien votre nom et la date du relevé.

EAUX DE BRIIS



**CARTE D'AUTO RELEVÉ DE CONSOMMATION**

Votre compteur ne pourra pas être relevé lors du passage de notre technicien. Vous pouvez découper la carte et nous la retourner complétée des volumes affichés sur votre compteur.

Date du relevé ..... N°compteur

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Votre compteur indique :  m<sup>3</sup> (ne pas tenir compte des chiffres en rouge)

A retourner à EAUX DE BRIIS, 250 Chemin de Fontenay ou à déposer en Mairie place de la Libération

91640 BRIIS SOUS FORGES

## Calendrier de la relève des compteurs du 22 mai au 2 juin 2017

Voie concernée	Relève le
Ajoncs (rue des)	26 après-midi
Amos du Texier (place)	30 après-midi
André Piquet (rue)	26 matin
Anne de Boleyn (rue)	24 matin
Antioche (rue d')	30 matin
Ardillières (impasse d')	22 après-midi
Armée Patton (rue de l')	23 après-midi
Aubépines (allée des)	2 matin
Aulnettes (chemin des)	22 après-midi
Bauges (chemin des)	29 matin
Bois Chaperon (chemin du)	22 matin
Boissière (rue)	1 <sup>er</sup> après-midi
Bosquets (chemin des)	24 après-midi
Brosse (chemin de la)	2 matin
Carmel (route du)	2 après-midi
Chante-coq (hameau de)	2 matin
Chantereine (impasse de)	2 après-midi
Charles Godin (rue)	29 matin
Château (cour du)	24 matin
Chemin rural 18	31 après-midi
Clos Moisson	2 après-midi
Derrière les Murs (chemin)	24 matin
Division Leclerc (rue de la)	26 matin
Écoles (rue des)	29 après-midi
Étang (rue de l')	23 matin
Ferme (place de la)	30 matin
File Étoupe (rue de)	29 matin
Fontaine de Ville (rue)	29 après-midi
Fontenay (chemin de)	31 matin
Frileuse (allée de)	2 matin
Frileuse (route de)	2 après-midi
Garenne (chemin de la)	22 après-midi
Gironde (chemin de la)	1 <sup>er</sup> après-midi
Guillaume de Lamoignon (rue)	30 matin
Invilliers (chemin d')	2 matin
Jacqueline de Trie (rue)	30 matin
Jardins Rebus (impasse et sente)	29 après-midi
Justice (chemin de la)	1 <sup>er</sup> matin
Libération (place de la)	24 matin

Voie concernée	Relève le
Lieutenant Lemoal (rue du)	1 <sup>er</sup> après-midi
Louis-François de Saint-Michel (rue)	30 après-midi
Machelard (rue)	30 après-midi
Marcel Deiss (rue)	29 matin
Marcel Quinet (rue)	31 matin
Mare (impasse de la)	26 après-midi
Montesquiou (rue de)	30 après-midi
Moulin à Barreau (allée du)	22 après-midi
Moulin à Vent (impasse et chemin)	31 après-midi
Nénuphars (rue des)	26 après-midi
Oiseaux (rue des)	26 matin
Orme Maillard (rue de l')	24 matin
Padoue (place de)	30 matin
Petits Bois (impasse des)	22 après-midi
Peupliers (rue des)	26 matin
Pierreuse (ruelle)	31 après-midi
Plaine (chemin de la)	1 <sup>er</sup> après-midi
Potagers (rue des)	29 matin
Poutil (place du)	24 après-midi
Prédecelle (rue de la)	26 après-midi
Rhododendrons (impasse des)	23 matin
Robert Le Bis (place)	29 matin
Ronde (chemin de)	1 <sup>er</sup> après-midi
Roseaux (rue des)	23 matin
Roussigny (rue de)	2 matin
Sablons (chemin des)	22 matin
Saint-Denis (rue)	24 après-midi
Sainte-Croix (rue)	24 matin
Saint-Pierre (allée de)	2 matin
Sapins (rue des)	26 après-midi
Saules (impasse des)	23 matin
Serpy (chemin et lieu-dit)	22 après-midi
Simon de Montfort (rue)	29 matin
Troènes (rue des)	26 matin
Trousset (rue)	29 matin
Tulipes (rue des)	26 matin
Verdureau (passage)	26 après-midi
Vieille Terrière (rue de la)	31 après-midi
Vignes (chemin des)	1 <sup>er</sup> matin

**Pour la relève des compteurs inaccessibles (en dehors de la voie publique) merci de :**

- Dégager et ouvrir le regard de votre compteur.
- Enlever l'eau du regard, elle gêne la lecture et peut abîmer votre compteur.
- Vous assurer que vos chiens n'empêchent pas la relève.